



Compte rendu CGT du CHSCT du 17 octobre 2019

1. Le site de Richelieu

Calendrier :

- Démontage des toits « parapluies » fin 2019
- Fin des travaux juillet 2020 (2 mois de retard)
- Remise des clefs fin septembre 2020

Amplitude horaire de Richelieu au terme du chantier : la CGT intervient pour relayer l'inquiétude des agents vis à vis des horaires d'ouverture et pour réaffirmer son refus de toutes nouvelles dégradations des conditions de travail. La direction évoque une probable fermeture à 19h ou 20h des salles de lecture une fois par semaine.

La CGT dénonce les trop nombreux dysfonctionnements qui perdurent, 3 ans après la réouverture de la zone 1 :

- **ascenseur monte-charge** (le P/10 est régulièrement en panne : 6 fois en 3 mois). La CGT demande une réparation durable → la structure va être renforcée pour éviter les chocs
- **fenêtres qui ne se ferment pas totalement** (par ex. une seule se ferme sur 7 au 3e étage des Manuscrits) → pas de solution pérenne, les fenêtres ne seront pas changées car elles sont classées ; les personnel doivent appeler le 4343 pour une nouvelle pause de joints d'étanchéité
- **perçement involontaire entre la zone en travaux et celle achevée** survenu le 17 juillet. La CGT s'inquiète de la sécurité des ouvriers du chantier et des personnels BnF. Ces erreurs sont facteurs d'accidents et d'incidents. → l'OPPIC (qui gère les travaux) a été saisi et le *Projet Richelieu* déplore cet incident
- **problème de finition des travaux** : chute d'un plafonnier le 19 août → tous les plafonniers vont être révisés
- **infiltration d'eau**, le 17 août entre les niveaux 7 et 6 des Manuscrits. Cette nouvelle fuite serait due à deux tronçons disjoints d'une gouttière du chantier.

Au vu de ces trop nombreux incidents qui auraient pu s'avérer graves, la CGT constate que 3 ans après la réouverture de la zone 1, les interventions de maintenance sur des équipements censés être neufs se poursuivent. La CGT insiste sur les questions de sécurité des ouvriers et des personnels de la bibliothèque et demande comment seront gérées les difficultés au terme du chantier quand les équipes du *Projet Richelieu* n'existeront plus ?

Le *projet Richelieu* assure qu'une prise en main de la zone 2 sera faite à l'aune du retour d'expérience de la zone 1. Un programme complet de vérification sur un certain nombre de postes techniques sera appliqué. Le *projet Richelieu* affiche une volonté de circonscrire les problèmes et les gérer de façon plus cohérente. Pour les problèmes de climatisation, une prise d'air dans les bureaux sera effectuée.

Nuisances sonores : la salle des Manuscrits est particulièrement touchée.

La CGT demande que soient mises en place les dispositions prévues en cas de nuisances sonores importantes avec la possibilité de fermer les salles → le *Projet Richelieu* renvoie la décision aux responsables des départements concernés, c'est à eux de faire appliquer les préconisations et de fermer les espaces.

2. Suicide intervenu le 30 sept. 2019 et projet d'un dispositif antichute

Le 30 septembre dernier sur le site François Mitterrand, une jeune femme s'est jetée volontairement dans le vide depuis l'esplanade et a perdu la vie. Depuis 2009, plus d'une dizaine de personnes, dont un collègue en 2015 et plusieurs usagers, ont mis fin à leur jour de façon similaire. C'est enfin le troisième événement de ce type depuis le début de l'année 2019, si l'on comptabilise une chute accidentelle survenue en juin.

Pour la CGT, cette situation ne peut plus durer. Par respect pour les collègues traumatisés par ces événements, pour les familles et l'entourage des personnes ayant perdu la vie, pour les usagers qui assistent à ces drames, la direction se doit de mettre rapidement en place un dispositif antichute. Evoqué depuis des années, abordé pas moins de six fois en CHSCT depuis 2014, ce dispositif devait être voté au Conseil d'administration fin 2017 mais a été abandonné en raison de son coût (3 à 4 millions d'euros).

Suite à ce nouvel événement tragique, la direction de l'établissement s'est déclarée favorable à la réalisation de travaux et à la mise en place de mesures de prévention. Le projet sera présenté au CHSCT du 30 janvier 2020.

En attendant la réalisation de ces travaux dont la mise en œuvre peut être particulièrement longue (il faut l'accord de l'architecte Dominique Perrault, la désignation d'un maître d'œuvre, l'obtention d'un permis de construire, lancer des appels d'offres dans le cadre des marchés publics, etc.), la CGT a demandé qu'en cas d'accident, les salles de lecture situées à proximité soient fermées pour la journée, que les agents présents puissent rentrer chez eux. Refus catégorique de la direction qui a accusé les représentants du personnel de vouloir fermer l'ensemble de la bibliothèque (sic).

La CGT a également réclamé l'élaboration d'un plan d'urgence afin de définir les mesures à mettre en place en cas de chute volontaire et involontaire, de mieux articuler le rôle et les interventions de chacun (responsables de salle, sûreté BnF, agents de sécurité, pompiers sur site, service médical, etc.), d'améliorer les délais d'intervention des secours extérieurs, de renforcer la cellule de soutien psychologique et de l'ouvrir aux prestataires en particulier les personnels de sécurité.

Dans ce cadre, la CGT a dénoncé le turn-over des personnels de sécurité de la société L'Anneau. La bibliothèque, du fait de sa taille, de la complexité de ses espaces, mais aussi des habilitations nécessaires pour y circuler, est en effet un bâtiment difficile à appréhender qui nécessite des agents de sécurité stables, correctement formés et connaissant parfaitement le site. La CGT s'inquiète enfin que le responsable de la sécurité BnF n'ait pas informé la direction de ces mouvements de personnel.

3. Première visite de Bussy

La CGT approuve le rapport de visite du CHSCT, les observations concernant le bâtiment ont bien été retranscrites.

Néanmoins, la CGT tient à souligner que l'aspect humain n'a pas été assez pris en compte.

- les magasiniers connaissent des problèmes de **surcharge de travail** liés aux transferts de collections initialement stockées à Richelieu et Tolbiac, sans effectif supplémentaire et suite à un départ en retraite non remplacé
- la **pénibilité du travail** est une réalité : manipulations de documents lourds et volumineux, rayonnage au ras du sol contenant des grands formats très contraignants et empilés. La CGT préconise de ne pas utiliser les 2 premières étagères du bas mais aussi de dédoubler les rayonnages pour garantir les règles de conservation et éviter les risques de manipulations pour la santé des agents → **la Direction de la conservation nie ces difficultés** : aucun problème pour empiler des documents de grands formats ni pour la santé des agents.

L'inspecteur santé-sécurité au travail (ISST) est favorable à ce que les documents les moins consultés soient disposés sur les étagères du bas pour éviter les risques pour la santé des agents (TMS)

- **la cantine** est située à 10 mm à pied et les horaires des navettes sont assez contraignantes : 11h45 ou 12h. Par conséquent, le personnel prend parfois sa voiture pour aller déjeuner. La CGT demande si les agents pourraient utiliser la touche F11 de la badgeuse rallongeant leur pause déjeuner de 15 mm non imputées sur leur temps de travail ? → la direction de la conservation précise qu'il n'y a pas d'horaire pour la navette et que cette dernière peut être demandée à tout moment. La question des 15 mm va être étudiée.

A la demande de la CGT, une visite globale du site de Bussy aura lieu en 2020.

La CGT a enfin relayé l'inquiétude des agents concernant le devenir du site.

4. Horaires en soirée de l'exposition Tolkien

Sans l'insistance de la CGT ce point n'aurait pas été inscrit à l'ordre du jour du CHSCT alors que c'est une obligation réglementaire.

Les éléments marquants des échanges : malgré le Règlement intérieur qui cadre les horaires de travail de l'établissement (8h-20h15) et l'avis négatif de la majorité des représentants du personnel siégeant au CHSCT, la direction a confirmé son choix d'étendre jusqu'à 21h les horaires de l'exposition Tolkien le jeudi soir pendant 4 mois. En ne respectant pas le cadre réglementaire et en passant outre l'avis du CHSCT, la direction passe une fois encore en force.

S'abritant derrière un appel au volontariat et un renfort ponctuel assuré par des agents précaires, l'administration pense que les personnels sont dupes face à ses tentatives répétées de faire travailler toujours plus les agents (projet d'une nocturne sur le site François Mitterrand en 2015 abandonné suite à la mobilisation des personnels, projet d'horaires étendus sur le site de Richelieu, augmentation du nombre de samedis postés, etc.). Alors que la BnF bénéficie d'une amplitude d'ouverture déjà très conséquente (9h-20h quasiment 6 jours sur 7 toute l'année), un élargissement serait synonyme de dégradations des conditions de travail, de santé et de vie des agents.

Au titre de l'article 15 du règlement intérieur du CHSCT de la BnF et à la demande de la CGT, un vote a été réalisé sur la proposition suivante : « *Les représentants du personnel siégeant au CHSCT considèrent que les extensions d'horaire au-delà de 20h sont préjudiciables aux conditions de travail, de vie et de santé des agents et dans ce cadre ils émettent un avis défavorable aux horaires élargis de l'exposition Tolkien, voyage en Terre du Milieu* ».

Vote de la motion condamnant l'ouverture en soirée : CGT (4 voix pour), FSU (1 voix pour), de Sud (1 voix pour). La CFDT n'a pas participé au vote se déclarant « ne pas être opposée aux extensions d'horaires ».

Rejoignez la CGT BnF !

Nom et prénom :

Fonctions :

Site d'affectation et département :

Local CGT niveau A2, T4 de Tolbiac - tel : 49.01 - cgt@bnf.fr - www.cgtbnf.fr